

**Secrétariat Uniterre**

Av. du Grammont 9  
1007 Lausanne  
Tél : 021 601 74 67  
Fax : 021 617 51 75  
[info@uniterre.ch](mailto:info@uniterre.ch)  
[www.uniterre.ch](http://www.uniterre.ch)

Madame Evelyne Widmer Schlumpf  
Présidente de la Confédération  
Conseillère fédérale  
Département fédéral des finances  
Bundesgasse 3  
3003 Berne

Lausanne, le 4 septembre 2012

**Concerne : 21<sup>ème</sup> session du Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies – processus pour une déclaration internationale sur les droits des paysannes et des paysans**

Madame la Présidente,

Votre lettre électronique du 20 juillet dernier nous est bien parvenue et nous vous en remercions vivement.

Les discussions qui ont eu lieu au sein du Conseil des Droits de l'Homme en mars 2012 ont retenu toute notre attention et il est vrai que la position de la Suisse nous a plus que surpris. C'est pour cette raison qu'Uniterre, syndicat paysan suisse, membre du mouvement paysan international « La Via Campesina » et d'autres organisations comme de nombreuses ONG suisses ont décidé d'agir courant printemps pour demander à la Suisse de modifier sa position.

Nous avons alors agi sur trois plans : via le Parlement national avec des interpellations de parlementaires, par des résolutions de plusieurs parlements cantonaux à l'adresse du Conseil fédéral, et enfin par le biais d'une campagne de lettres vous étant personnellement adressées, au niveau de la Présidence. Nous sommes heureux de constater que cette campagne semble être suivie d'effets.

Votre dernier courrier en date du 20 juillet nous redonne espoir dans la volonté de la Suisse d'agir en faveur des droits des paysannes et des paysans. Nous en sommes heureux et vous en remercions chaleureusement.

Il est vrai qu'à ce jour, aucune résolution n'a encore été déposée au sein du Conseil pour mettre en place un groupe de travail ouvert chargé de rédiger un projet de déclaration internationale. Mais ceci devrait être chose faite dans un futur proche. Nous suivons de près ce dossier et nous serions honorés que la Suisse figure parmi les soutiens officiels au processus de rédaction. Nous apprécions tout particulièrement en ce sens que vous indiquiez que la Suisse « *y participerait activement, car elle considère ce thème comme important* ».

Alors que la paysannerie mondiale subit les menaces telles que l'accaparement massif de terres, la libéralisation globale des marchés, la concentration du pouvoir dans les mains de l'agro-industrie, nous craignons qu'elle ne soit en mesure de relever les défis de l'avenir. Or, selon le rapport mondial IAASTD de 2008, la petite et moyenne paysannerie est la clé de voute de

l'alimentation mondiale. A la veille d'une probable future crise alimentaire, nous nous devons d'agir au mieux pour protéger les droits des personnes travaillant en milieu rural.

La Via Campesina s'est engagée sur la voie de la collaboration avec les instances onusiennes. A la FAO, en s'impliquant activement dans la réforme du Comité pour la sécurité alimentaire (CSA) (également soutenue par la Suisse), et dès 2008 au Conseil des Droits de l'Homme. En tant qu'interlocuteur légitime, représentant des millions de paysans, elle contribue ainsi de manière constructive à l'ébauche de solutions fondées et durables. En septembre 2012, la Via Campesina sera à nouveau présente à Genève avec des représentant-e-s afin d'apporter son soutien au processus et répondre à toute question provenant des délégations membres.

**Nous appelons donc la Suisse à poursuivre dans l'esprit constructif qui semble s'être formé cet été pour promouvoir les droits des paysannes et des paysans et autres personnes travaillant en milieu rural. Nous l'encourageons à soutenir le processus qui se mettra en place pour rédiger la déclaration internationale et à y œuvrer positivement et d'encourager, par ailleurs, d'autres Etats à rejoindre le processus. La participation de la Suisse, en tant que pays dit « industrialisé » et reconnu au plan international pour son soucis des Droits de l'Homme, aura un effet positif sur la démarche et pourrait amener d'autres Etats européens à se joindre à celle-ci.**

Nous appelons par ailleurs la Suisse, comme les autres Etats à ouvrir un dialogue large avec les gouvernements des Etats membres des Nations Unies pour répondre au problème de la pauvreté rurale et au rôle des paysannes et des paysans dans la coopération mondiale.

En espérant que notre appel retiendra toute votre attention, veuillez recevoir, Madame la Présidente, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Ulrike Minkner



Co-Présidente

Valentina Hemmeler Maïga



Chargée de dossier

Copies :

M. l'Ambassadeur Dante Martinelli, Représentant permanent de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies (ONUG) et des autres organisations internationales à Genève

M. l'Ambassadeur Alexandre Fasel, Représentant permanent adjoint de la Suisse et représentant spécial de la Suisse au Conseil des Droits de l'Homme

M. Martin Michelet, chef de la section politique des Droits de l'Homme, Division politique IV, DFAE